

PROPOS COURANTS

Nous importons moins de un pour cent des produits forestiers consommés au Canada.

Le feu abat la forêt plus vite que les bûcherons et les colons, mais ce n'est pas tout à fait aussi profitable pour le pays.

En appliquant des engrais chimiques sur les pâturages on augmente grandement la capacité de paissance des pâturages permanents.

Le volume du fret transporté par les chemins de fer durant le mois de février représenté 400.000 tonnes de plus qu'en février 1934 et environ 1.500.000 tonnes de plus qu'en février 1933.

Les prairies neuves qui ont bien résisté à l'hiver devraient fournir un bon regain de trèfle pourvu que la récolte de foin ait été rentrée de bonne heure. Un bon regain de trèfle fournit une excellente alimentation de fin d'été.

L'avoine est la culture la plus importante de la province de Québec et de tout le Canada. Dans la province, le rendement de cette récolte dépasse ceux de toutes les autres céréales réunies. Il s'en produit au Canada plus que le blé, soit 300 à 400 millions de boisseaux par année.

En été, il faut aux vaches de bons pâturages; une provision constante d'eau fraîche sans oublier du sel à leur portée en tout temps.

Pour les débarrasser des mouches, l'application d'une solution repoussante au moyen d'un bon pulvérisateur, principalement au moment de la traite, convient parfaitement.

La production du beurre de beurrerie s'est élevée à 233.047.500 livres, celle du beurre de laiterie à 109.918.800 livres. La fabrication de tous les beurres en 1933 représentait 325.717.546 lbs.

Des calculs indiquent que 49,3% de la production du lait a été convertie en beurre et seulement 6,9% en fromage.

Si les cultivateurs ne changent rien aux plans de culture qu'ils avaient arrêtés au premier mai, les emblavures en céréales seront un peu plus fortes qu'en 1934. Selon le rapport récemment publié par le Bureau fédéral de la statistique, il y aura diminution de 3% dans l'étendue affectée à la culture du blé; augmentation de 4 à 5% dans les cultures d'orge et d'avoine; augmentation également pour le blé et le seigle d'automne et de 2% pour les grains mélangés.

En 1934, les revenus de l'industrie laitière canadienne ont augmenté de \$11.137.754, soit 6,5%. Nous avons produit 16.295.952.700 livres de lait à rapprocher de 16.048.724.900 lbs. l'année précédente, ce qui veut dire 247.227.800 livres de plus ou 1,5%. Toutes les provinces ont contribué à cette augmentation sauf l'île Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Manitoba où le rendement a été plus faible que les années précédentes.

Les affaires dans Québec

Il y a une légère amélioration du commerce de gros par rapport à 1934. Le commerce de détail l'emporte nettement sur l'an dernier. Les rentrées sont passables. Les usines de soie et de rayonne marchent à plein ou presque. Les usines lainières produisent à plein et les usines cotonnières ne manquent pas d'ouvrage. La confection pour hommes et pour femmes, ainsi que la chaussure sont assez actives. A quelques

exceptions près, les facteurs de meubles accusent progrès. Le marché du bois a été peu actif, bien que la situation soit devenue meilleure grâce aux travaux de construction du printemps. Les expéditions de pâtes de bois ont diminué de volume. La production de papier-journal est un peu plus forte que l'an dernier. Il y a progression pour l'amiante et ses dérivés. Les prix agricoles sont généralement plus bas, malgré une certaine reprise des prix du bétail à cornes. Le temps a été assez propice aux travaux des champs, mais il faut de la chaleur pour activer la croissance.

La marguerite des champs

Cette herbe nuisible aux récoltes règne en souverain dans beaucoup de nos champs de foin et de céréales. Ce que nous devons craindre de cette plante devenue trop embarrassante ce n'est pas tant sa racine que sa graine. Les racines de la marguerite se détruisent facilement, elles sont courtes, un bon

labour en a raison. Il n'en est pas de même de la graine qui est très dure et peut demeurer longtemps dans le sol puis un bon matin sortir de sa léthargie.

Pour lutter avantageusement contre la Marguerite il faut empêcher de mûrir la graine. S'il s'en trouve dans les pièces de foin, c'est une raison de plus de les couper de bonne heure, puis faire un bon labour d'été, herser parfaitement. On conseille aussi de faire une bonne semence de blé, ce serait un moyen pratique de faire céder le pas à cette mauvaise herbe.

Il est, au chapitre de la classification des herbes nuisibles, dans le tome "Les Champs" du Manuel d'Agriculture préparé par les professeurs de Ste-Anne, des conseils généraux pour détruire les volveuses de récoltes que nous croyons bon de rappeler :

On peut détruire les mauvaises herbes :

- 1.—En ne les laissant jamais mûrir leurs graines.
- 2.—En les détruisant quand elles sont jeunes.
- 3.—En faisant germer leurs graines à l'automne pour que l'hiver puisse ensuite les tuer.
- 4.—En n'employant que du fumier décomposé quand on peut le faire sans trop d'inconvénients.
- 5.—En employant du grain de semence criblé et exempt de mauvaises graines.
- 6.—En faisant les foins de bonne heure, lorsque le mil et le trèfle sont en fleurs.
- 7.—En faisant le labour et les hersages à point, lorsque le sol est ni trop humide ni trop sec.
- 8.—En suivant un bon système de rotation.
- 9.—En faisant de la jachère d'été ou de la semi-jachère.
- 10.—En faisant des cultures étouffantes telles que fourrage vert, — avoine, pois, lentille — sarrazin qu'on ne fauchera pas trop tard.
- 11.—En utilisant les moutons dans les endroits qui sont en pâturages permanents.
- 12.—En pratiquant l'engazonnement pour certaines pièces de terre qui renferment trop de mauvaises herbes.
- 13.—En employant des herbicides comme le vitriol bleu, le sel marin, etc.

Chez les autres

En rapport à la réorganisation de la Commission du Crédit Agricole canadien, dont nous avons donné divers détails tout dernièrement, M. Albert Rioux fait les quelques réflexions suivantes dans un article de "La Terre de Chez Nous" :

"Le crédit rural ne devrait pas fonctionner à l'aveugle. Il doit jouer un rôle dans l'orientation de la production agricole d'après un plan d'action mûrement réfléchi. Veut-on maintenir ou même développer une branche de la production agricole? Il suffit que l'organisme de crédit soit plus large en faveur de cette culture ou de cet élevage. Veut-on, au contraire, freiner une production qui prend une trop grande envergure ou qui n'offre pas de garanties suffisantes pour l'avenir, le crédit d'État n'a qu'à diminuer les fonds prêtés pour cet objet. C'est dire l'influence du crédit pour orienter la production agricole.

Comme la douane et l'impôt, il peut servir à promouvoir ou à décourager certaines cultures, à diriger les efforts des cultivateurs vers les entreprises les plus payantes. Le crédit agricole doit aider le cultivateur momentanément gêné, mais il peut aussi, s'il est dirigé avec compétence, l'instruire, l'orienter, le guider dans sa tâche vers l'emploi le plus rémunérateur de ses énergies.

Nous reconnaissons les efforts des gouvernements pour donner à l'agriculture un système de crédit comparable à celui de l'industrie et du commerce. Mais la profession organisée devrait trouver chez elle, par l'organisation du crédit coopératif, les capitaux dont elle a besoin.

Licence en agriculture

M. Omer Caron, Botaniste

Monsieur Omer Caron, B.A., B.S.A., Botaniste Provincial, vient de soutenir avec grand succès une thèse de licence en agriculture à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

Le jury des examinateurs se composait de M. l'abbé Alexandre Vachon, Directeur de l'École Supérieure de Chimie et représentant de l'Université Laval, de MM. F.-X. Jean, ptre et Elzéar Campagna, professeur à l'École d'Agriculture de Ste-Anne.

Monsieur Caron a soumis une thèse écrite sur "la destruction de la moutarde dans Québec". Ce travail, fruit de sept années d'étude et d'expérimentation, est destiné à rendre de précieux services aux cultivateurs, aux agronomes et aux expérimentateurs qui s'occupent de ce problème dans notre province.

Dans la première partie de son travail, le nouveau licencié fait un exposé très clair de la biologie et de la classification des différentes espèces de moutarde; dans la seconde, il expose les pertes considérables occasionnées par les mauvaises herbes qu'il étudie et passe en revue les différents moyens qui ont été essayés pour détruire ces plantes nuisibles. La troisième partie est consacrée aux herbicides qui peuvent être utilisés avec succès et tout spécialement le vitriol bleu ou sulfate de cuivre qui est destiné à rendre de grands services aux cultivateurs qui l'utiliseront pour détruire la moutarde sur leurs fermes.

M. l'abbé Vachon se fit l'interprète de l'assemblée pour féliciter monsieur Caron de son excellent travail et des succès qu'il venait de remporter. Il souligna d'une façon toute spéciale la persévérance de celui qui avait réussi à accumuler une telle documentation, le cita en modèle aux agronomes, ses confrères, et lui tendant la main pour le féliciter, le déclara LICENCIÉ EN AGRICULTURE avec grande distinction.

Assistaient encore à la soutenance, M. l'abbé W. Rodrigue, préfet des études à l'École d'Agriculture, M. Georges Maheux, M.A., M.S.A., Chef du Service de la Protection des plantes à Québec, M. l'abbé Maurice Proulx, ptre, professeur, MM. Ls de G. Fortin, P.-E. Bernier, G. Gaudet, professeur à l'École d'Agriculture.